



Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer

✚ Hôtel Savigny – 1 Place du Châtel
77 160 PROVINS
✚ Tel :01.60.67.80.84 – Fax :01.60.67.88.37
email :

COMPTE RENDU de la REUNION DU COMITE DIRECTEUR Du 23 JANVIER 2011 Au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

Présents : Philippe CAILLET, Jean-Luc GAULON, Georges BARRÉ, Florian CARAVEO, Olivier JARRETON, Bertrand JACQUEMIN, Brigitte FLURY, Christophe SERAIN, David ZRIBI, Dominique COLLIARD, François POMMIER, Fabien FRERE, Dominique BARBONI, Alexis MERCIER, Patrick GANDREY, Jean-Michel GUEUGNOT, Albert BUSCAIL, FORNIER Pascal.

Absents excusés : Ms. François GOLERET (pouvoir à M.ACQUEMIN), Philippe PRALONG (pouvoir à M.JARRETON), Eric VINCENT, Jean-Michel GILLION (pouvoir à M.BARRE), Didier REY (pouvoir à M.MERCIER), François CARTAULT, Gaël BERGOT Démissionnaire : Jean-Louis RESTOUEIX.

Le quorum étant atteint, 22 voix sur 24, La réunion est ouverte à 9h00.

Le Président prend la parole pour préciser Des décisions importantes doivent être prises à ce Comité Directeur, notamment en ce qui concerne les finances de la fédération, la formation, les jeunes, les écoles de pêche et le développement de la fédération.

Le ministère des sports a demandé à ce que la FFPML s'approche des 2.400 licenciés d'ici à fin 2012. Plusieurs pistes sont envisagées. Partons déjà du bilan des trois dernières années, Les Comités régionaux présentent un bilan positif en terme d'augmentation des licences, au final l'augmentation est freinée par une baisse sur un comité, le Comité PACA. Si ce n'était pas le cas l'exigence du Ministère des Sports aurait été tenu sans souci. Nous devons donc continuer sur cette lancée de développement local. En juin, un comité Régional Corse du Sud et Corse du Nord devrait voir le jour avec à la clef, la création de quatre écoles de pêche, dossier à suivre.

Toujours au niveau des licences : Je rappelle qu'il y a la licence à 1€, et je remercie M. POMMIER, qui est à la base de la création de cette licence » validé en Assemblée Générale. Lorsqu'un club fait une action journalière, il doit prendre cette licence pour couvrir les participants déjà d'un point de vue de notre assurance et d'une meilleure lisibilité des actions fédérales entreprises. Comment on s'y prend tout simplement comme une licence traditionnelle à déclarer au siège.

Les licences féminines sont gratuites cette année, des clubs ayant déjà mis en place depuis quatre ans ont des résultats satisfaisant en terme de loisir. Pour quelles raisons? Souvent les femmes sont moins disponibles que les hommes (enfant, vie familiale etc.) mais cela ne doit pas freiner pour pratiquer la pêche, il faut donc les encourager à venir dans les clubs.

De nombreuses questions ont été posées, nous y répondrons, après un échange d'idées de tous les participants.

Des clubs ont demandé s'il pouvait changer de Comité en allant vers des comités plus actifs, cela n'est pas possible, car cela permettrait à un adhérent lambda ou club à changer tous les ans en fonction des activités de chaque CR .

La fédération se développe avec de nouvelles méthodes, de nouveaux projets, elle peut aider, impulser mais sans une contribution et un relais au niveau des Clubs, Comités Régionaux et Départementaux elle ne peut rien.

Dans le même genre d'idée, La FFPML fonctionne grâce à des administrateurs et des chargés de mission bénévoles. Nous avons cette année des démissions et de nouvelles candidatures pour les remplacer. Conformément à nos statuts, Il faut d'abord que ce Comité coopte ces personnes, avant que l'Assemblée ne se prononce. Les votes auront lieu à bulletins secrets.

En l'absence de Gaël BERGOT, Monsieur JACQUEMIN (Président Délégué) et Monsieur POMMIER (Président du Comité Du Lyonnais) forme la commission électorale.

Sont démissionnaire : Jean-Louis RESTOUEIX, responsable DI réservoir, Bertrand JACQUEMIN, responsable PN réservoir, Michel GENNEVOIS, responsable montage mouche

Quitte leurs fonctions : Hervé MEISSONNIER, responsable site internet, Jean-Michel GILLION, manager équipe nationales des – 18 ans et responsable national jeunes, Jan ASTIER, Capitaine équipe nationale des – 18 ans, Jacques BOYKO, capitaine équipe A.

Le président remercie toutes ces personnes qui ont donné beaucoup à la fédération et permis le développement de celle-ci.

Se présente : Jean-Michel GUEUGNOT au poste de Webmaster, Christian REVELLI au poste de responsable DI réservoir, David SYNOLD, responsable national jeunes, Jacques BOYKO pour sa succession comme Capitaine de l'équipe A, Bernard MARGUET, Capitaine équipe B, Grégoire JUGLARET, Capitaine des – 18 ans.

Il est remis un bulletin à chaque personne présente et le vote à lieu.

La commission électorale procède au dépouillement des bulletins.

Résultat : sont cooptés Jean-Michel GUEUGNOT, 20 voix pour, 2 contre, Christian REVELLI, 20 voix pour, 1 abstention, 1 contre, Jacques BOYKO, 22 voix pour, Bernard MARGUET, 22 voix pour, Grégoire JUGLARET, 22 voix pour.

N'est pas coopté : David SYNOLD, 7 voix pour, 11 voix contre, 4 abstentions.

La parole est donnée à M. Bertrand JACQUEMIN concernant les modifications apportées au règlement compétition réservoir par la commission sport.

08.2 : Le type de la canne est laissé au choix du concurrent, mais ne pourra dépasser 12 pieds (3,66 mètres). Il sera accepté une seule canne en action de pêche tenue par le pêcheur, la position assise est interdite, sauf en barque. (Sauf avis médical)

08.5 : Sur soie et bas de ligne : tout lest additif (plomb...), Tout témoin additif (bouchon, rigoletto, laine, bas de ligne vrillé, bas de ligne tire-bouchonné, chaussette remplie de graisse, soies avec indicateur intégré) sont interdits. La pêche au bouchon est interdite.

Par pêche au bouchon il faut entendre toute association d'une mouche flottante qui sert d'indicateur avec une ou des mouches coulantes. Dans l'association sèche nymphe, seule reste permise, la technique qui consiste à utiliser en pointe une mouche flottante avec en position intermédiaire 1 ou 2 mouches coulantes. Dans ce cas la mouche flottante aura des dimensions maxi de 15 mm en longueur (cerques et ailes compris) et 10mm dans la plus grande largeur. Les mouches coulantes ne pourront pas avoir un diamètre supérieur à 3 mm, sèches ou mouillées.

Sont interdits également les leurres comportant : émerillon, bavette, palette fixe ou tournante, la nymphe platos ou feuille de saule, hélice, l'imitation d'œufs avec ou sans bille, avec ou sans appendice, les imitations plastiques (asticot, ver de terre, poisson nageur, twister, virgule, le tandem, l'hameçon double ou triple, les appâts, les amorces), il est interdit de jeter quoi que ce soit dans l'eau pendant les épreuves.

08.9 : Pendant la pêche, l'utilisation de matériel de communication et de vision (type jumelles, longue-vue, portables et walkman) est strictement interdite aux compétiteurs. Les dispositifs tendant à surélever artificiellement le pêcheur sont interdits.

Modification des normes de montées et descentes

D1 Rivière : passage de 42 à 36 pour 2011

Rivière :

D1 Rivière fin 2010 ;

14 compétiteurs de D1 rivière redescendent alors que 8 compétiteurs de D2 montent (poule à 36 pour 2011)

D1 Rivière en 2011 :

8 compétiteurs redescendent en D2 et 8 compétiteurs D2 accèdent à la division supérieure.

D2 Rivière fin 2010 :

Composition : 14 compétiteurs de la D1 relégués, 18 maintenus de D2 et 15 montants de la PN + champion de France Junior.

D2 Rivière en 2011 :

48 compétiteurs : 8 montent en D1 et 16 descendent en PN.

Composition des divisions à partir de 2012:

D1 rivière : 36 compétiteurs, 8 qui descendent en fin d'année.

D2 rivière : 36 compétiteurs, 8 qui montent en D1, 12 qui descendent en PN.

PN rivière : X compétiteurs, 11 qui montent en D2.

D1 réservoir passe à 40 en 2012.

Fin 2011 les 5 premiers de chaque poule D2 montent en D1, les 12 derniers de D1 descendent en D2 et les 13 derniers de chaque poule de D2 descendent en PN.

Fin 2012 et années suivantes les 5 premiers de chaque poule de D2 montent en D1 et les 10 derniers de D1 descendent en D2.

Modification article :

Article 8.9 : la phrase : « les soies et bas de ligne à corps plombés sont interdits » est supprimée.

COUPE DE France

3°) A chacune des rotations, deux pêcheurs de l'équipe pêchent sur le même poste pendant que le troisième contrôle. Pour 9 rotations, chaque pêcheur de l'équipe est tenu de contrôler 3 fois une équipe désignée par le jury d'organisation et qui doit obligatoirement faire partie d'un autre club. Pour 12 rotations, chaque pêcheur de l'équipe est tenu de contrôler 4 fois une équipe désignée par le jury d'organisation et qui doit obligatoirement faire partie d'un autre club. Les arbitres ne doivent en aucun cas épuiser les poissons

Directeur des Sports

Il est précisé que la pêche dite au bouchon a été interdite, non pas pour pénaliser qui que ce soit, mais parce qu'il y a eu trop d'abus. Un montage type est montré, avec un gros « bouchon en poil de daim jaune fluo et 2 mouches « œuf de saumon » en potences. La Commission Sport reconnaît qu'elle a été saisie de ce dossier et que l'ancien règlement n'interdisait pas ce type de montage. De plus certains compétiteurs trempaient les 2 potences dans l'attractant. Ce qui pose un problème d'image et l'on assiste à un éloignement de l'idée de pêche à la mouche « en compétition ». Un autre problème a été soulevé par les différents capitaines des équipes nationales et qui réside dans le niveau qu'auront les futurs compétiteurs. En cas d'une pêche exclusive, elle occulte toute progression dans les autres techniques de pêche. Monsieur MERCIER rétorque qu'il est regrettable que ces excès débouchent sur l'abandon d'une pêche fine aux Chiros avec un suspender par exemple. Monsieur Mercier EST CHARGE PAR LE Comité de proposer pour la saison prochaine un texte sans ambiguïté qui tout en interdisant la pêche au bouchon autorise les pêches fines. La Commission sport n'a pu trouver un texte suffisamment précis, il sera ajouté au règlement. La CS propose l'autorisation de pêcher avec une mouche flottante en pointe et 2 autres coulantes en potences, tout en limitant la taille de la mouche de pointe.

Il a été également interdit de pêcher assis, sauf avis médical, la pêche à la mouche étant une pêche sportive.

Il est demandé que soit ajouté au règlement l'interdiction des attractants à l'article 8.2.

Le président informe qu'il y a eu un mail d'un « collectif » qui s'est élevé contre l'interdiction de pêche au bouchon. Il précise que ce collectif composé de 60 noms n'est pas légal, puisque les signataires n'ont pas signé. De plus certains signataires contactés ont déclaré être pour cette interdiction, dans un souci de démocratie il sera tout de même répondu par mail puisque les responsables n'ont pas indiqués leurs noms ni adresse.

Il est procédé au vote à main levée du règlement compétition.

Pour : 20, abstention : 2.

A la majorité absolue le règlement compétition est adopté.

La parole est donnée à M. Jean-Michel BRIOIS pour les modifications du règlement antidopage et la formation des arbitres.

Article 3 :

Sans constituer de liste exhaustive, les contre-indications à la pratique de la discipline sont :

- 1 : Certaines affections cardio-vasculaires non équilibrées
- 2 : Epilepsie non contrôlée
- 3 : Troubles de l'équilibre non contrôlés
- 4 : Maladies neurologiques provoquant des déficits moteurs, sensitifs, sensoriels ou cognitifs
- 5 : Toutes les toxicomanies.

Article 4 :

Rajout : Une ordonnance mentionnant le Nom, L'Adresse, le N° de Tel du médecin et les médicaments délivrés devront accompagner le dossier.

Article 6 :

Rajout : La liste des produits interdits (décret du 10/02/10) est disponible sur le site de la FFPML ainsi que des conseils d'utilisation.

Il est procédé au vote à main levée du règlement antidopage

Pour : 22, abstention : 0, contre : 0

A l'unanimité le règlement antidopage est adopté.

En ce qui concerne les arbitres les remises à niveau doivent être effectuées dans les clubs par les juges-arbitres. Sur 2100 licenciés il y a 800 arbitres, il est impossible de faire un listing, puisqu'il faudrait l'accord de chaque arbitre. Par contre, les Présidents des CR, peuvent avoir la liste des arbitres de leur comité, et communiquer les noms des arbitres disponibles, lorsqu'un club en a besoin. En terme de formation des pêcheurs ce chiffre est remarquable puisqu'il témoigne d'une volonté de formation et d'une obligation inscrite dans le règlement compétition. Ces éléments seront remontés au Ministère lors de la signature du prochain contrat d'objectif.

Le président précise qu'il a beaucoup de questions qui ont été posées, notamment sur le forum, les comptes-rendus des différents domaines de la fédération seront bien disponible sur le doucement de l'Assemblée Générale comme le demandait des adhérents. Il est souligné que les Présidents des Comités et les délégués départementaux sont là pour poser des questions et qu'aucune question n'est éludée. D'ailleurs, les Assemblées Générales des Comités devant avoir lieu avant celle de la Fédération c'est le moment pour les clubs de poser les questions. Enfin depuis trois ans, tous les comptes-rendus sont envoyés aux clubs alors même que d'après les statuts il appartient aux comités régionaux de s'en charger.

Le président rappelle avant d'aborder le budget que certaines sections sont clairement définies par le Ministère des sports, une répartition par thématiques est obligatoire. Pour le ministère, les jeunes par exemple, n'existent pas puisqu'ils sont non subventionnés. Par contre le sport, la formation, l'environnement sont subventionnés. Il est abandonné le principe des dépenses dédiées, c'est-à-dire des subventions encaissées et utilisées l'année suivante. Un certain nombre de choix politiques doivent être entrepris dont le seul objectif est d'envisager un développement fort à moyen de notre fédération. Continuer à privilégier tous les aspects de notre fédération, le sport et le loisir ; je précise qu'en la matière puisque sans cesse on essaye d'opposer sport et loisir les dépenses se valent puisque tout ce qui n'est pas compétition relève du loisir et sur une année les sommes accordées se valent dans ces deux domaines, mais je laisse la parole à notre trésorier...

Bilan financier par M. Georges BARRÉ.

Après analyse, il appert que l'exercice comptable 2010 est conforme au plan comptable des associations type Loi 1901 et au règlement n° 99-01 du 16 février 1999, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. La comptabilité est établie et suivie par un cabinet d'expert comptable au vu des documents comptables fournis par l'agent comptable employé par la FFPML. L'analyse de l'exercice 2010 est faite sur la base des pièces comptables qui m'ont été fournies par ce même agent comptable.

I - EVOLUTION ET SITUATION DES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS DE L'ASSOCIATION :

11 – Grandes masses du compte de résultat et du bilan : L'exercice comptable 2010 a débuté avec un solde débiteur en compte courant d'un montant de 12 322.93 euros. Le solde du compte épargne sur livret qui était de 40 094.86 euros (39 302.96 euros au 31 décembre 2009 + 791.90 euros d'intérêts d'épargne) au début de l'exercice est aujourd'hui de 25 094.86 euros après abondement du compte courant d'un montant de 15 000.00 euros en septembre dernier pour faire face aux échéances. Le chiffre d'affaire net pour l'exercice 2010 est de 201 215,59 euros pour un résultat net de - 39 543,93 euros (- 24 543,93 en résultat de l'exercice + 15 000.00 abonder des fonds propres sur le compte courant). Ce résultat négatif doit toutefois être modéré dans la mesure où Véolia n'a pas crédité en 2010 un sponsoring conclu d'un montant de 5 000,00 euros d'une part, et dans la mesure où le CNASEA n'a pas versé en temps et en heure les subventions d'aide à l'emploi d'un montant de 16 560,00 euros. Ces subventions, d'un montant total de 21 560,00 euros devraient, selon promesse des donateurs, être virées sur le compte courant avant fin janvier pour la première et avant fin février pour la seconde, ramenant ainsi le déficit constaté à 17 983,93 euros.

Cette année, nous avons perçu 37 000.00 euros de subventions du ministère soit un montant équivalent à celui perçu l'année passée.

- 23 500.00 € « Promotion du Sport pour le plus grand nombre »
- 13 500.00 € « Accompagnement de l'emploi, professionnalisation formation ».
- Sponsors :

- FNPF : 20 000,00 euros (sommes créditées en février¹ et décembre 2010)

L'apport des licences pour 2010 est de 54 033,50 euros contre 55 311.00 euros en 2009. Le montant de la vente de cartes de commissaires se chiffre à 20.00 euros. Le nombre de licenciés reste stable : 2035 Licenciés en 2010 contre 2042 en 2009 et 2050 en 2008. Dans le même temps, le nombre d'école de pêche a progressé : 16 en 2010 (165 licenciés) contre 12 en 2009 (93 licenciés) et 12 en 2008 (96 licenciés). Le nombre de clubs affiliés : 98 en 2010 contre 99 en 2009 et 100 en 2008 demeure stable. Enfin, la boutique a

rapporté 5 628,00 euros. La vente de calendrier 2010 a produit 3 958,00 euros de recettes, générant un bénéfice de 2 161,16 euros et l'insertion des publicités dans le bulletin a dégagé 2 120,00 euros de recettes. La vente de calendriers 2011 a généré un début de recettes de 822,00 euros pour une dépense d'un montant de 2 691,00 euros, somme qui ne sera débitée qu'en 2011 seulement. Enfin, le coût de confection des billets de tombola s'élève à 526,24 euros pour une recette partielle de 120,00 euros.

A souligner également la perception d'une aide à l'emploi d'un montant de 690,55 euros et l'abandon de paiement de frais de mission par un adhérent d'un montant de 655,46 euros sous forme d'un transfert de charges d'exploitation.

12 – Aspects incontournables de la gestion associative :

121 – Structure des recettes et des dépenses :

Le plan comptable de la FFPML est divisé en différents postes : Affaires Générales ou Fonctionnement, Missions Internationales, Boutique, Epreuves Sportives Nationales et Internationales, Environnement, Formation.

Les dépenses de fonctionnement (63 548,48 euros) ainsi que les aides à la création de club, à la création d'écoles de pêche ou encore l'achat de matériel au profit des écoles de pêche (1 398,08 euros cette année) sont prises en compte sur les recettes provenant de la vente des licences, cartes de commissaires et du sponsoring.

A hauteur de dix pour cent du montant total des bénéfices dégagés sur les ventes de la boutique, les clubs qui instruisent des actions environnementales reçoivent une aide financière. Un club en a bénéficié cette année, à hauteur de 500,00 euros pour la réalisation d'un parcours no-kill carnassiers.

Les dépenses afférentes aux épreuves sportives nationales sont couvertes par les droits d'engagements versés par les compétiteurs. Les compétitions internationales sont pour parties financées par les subventions du ministère ainsi que l'environnement et la formation et pour partie sur les fonds propres de l'association. A noter que les fonds propres se réduisent et, si rien n'est fait pour endiguer l'érosion de ce capital, l'association ne disposera plus de fonds propres avant la clôture de l'exercice 2011. Au trente et un décembre 2010, la FFPML disposait de 25 094,86 euros de fonds propres pour un déficit en compte courant de 24 543,93 euros, soit des changements stratégiques financiers pour 2011 comme l'a évoqué le Président précédemment.

122 – Origine des fonds collectés dans le cadre des activités :

Pour faire face à ses échéances, la FFPML dispose de revenus (licences, cartes de commissaires, recettes annonces publicité, contrat de démo et de parrainage, sponsoring, subvention aide à l'emploi, transfert de charges d'exploitation) et dispose de ses fonds propres. Pour 2010, ses recettes s'élèvent à 92 121,31 euros pour 74 308,91 euros de dépenses (fonctionnement, communication, masse salariale, reversements de licences aux comités régionaux et aide aux clubs).

Pour promouvoir le sport au profit du plus grand nombre, la FFPML a perçu 23 500,00 euros de subvention du ministère, répartis entre les championnats d'Europe (6 000,00 €), du monde senior (10 000,00 €), du monde jeune (5 500,00 €) et une mission internationale (Sénégal) de promotion du sport (2 000,00 €). Selon le ministère, ce sont les très bons résultats sportifs obtenus face à une concurrence forte qui donne à la FFPML une réelle légitimité. C'est pourquoi le ministère a accordé une subvention d'un montant de 21 500,00 euros pour renforcer la compétitivité sur les championnats du monde.

Le poids des subventions allouées cette année par le ministère est de :

- 49 % pour la promotion du sport pour le plus grand nombre,
- 80 % pour l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation.

A noter que depuis 2006, le montant des subventions est non seulement revu à la baisse par le ministère des sports mais des postes qui étaient jusqu'alors subventionnés ne le sont plus.

A ces subventions s'ajoutent les revenus provenant de droits d'engagements sur compétitions :

Engagements championnat de France Féminin	338,00 €
Engagements championnat de France Jeune	2 014,00 €
Club France : démonstration équipe de France	2 320,00 €
Engagements sélectifs de montage de mouches	560,00 €
Engagements coupe de France des clubs	10 015,00 €
Engagements 1 ^{ère} division rivière	6 510,00 €
Engagements 2 ^{ème} division rivière	5 780,00 €
Engagements promotion nationale réservoir ²	6 660,00 €
Engagements promotion nationale rivière	7 136,00 €
Engagements 1 ^{ère} division réservoir	7 308,00 €
Engagements 2 ^{ème} division réservoir	10 006,00 €
SOIT UN TOTAL DE	58 647,00 €

Pour financer l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation, la FFPML a perçu 13 500,00 euros de subvention du ministère, répartis l'environnement (7 500,00 €) et la formation (6 000,00 €).

En matière d'environnement, la subvention accordée vise à compléter l'action de la FFPML dans la formation des pêcheurs dont l'objectif est d'acquérir des pratiques favorisant la protection de l'eau et des milieux aquatiques pour les faire partager ensuite.

En matière de formation, il convient de renforcer le dispositif de formation des initiateurs et de favoriser ainsi la structuration des clubs. La subvention allouée pour la formation a vraiment pour objectif de favoriser le développement de la FFPML à travers notamment la qualité d'accueil des pratiquants.

123 – Contribution aux frais fixes :

Cette année, comme les précédentes, la FFPML a fait face à des frais fixes :

Fonctionnement de l'association dont pour l'essentiel :	74 308,91 €
- fournitures administratives, équipement, modernisation	3 506,49 €
- crédit bail mobilier et location immobilière	4 657,06 €
- primes d'assurances	6 670,31 €

- cabinet comptable	3 666,36 €
- relations publiques, missions, déplacements	2 604,13 €
- téléphone, internet, affranchissement	7 623,60 €
- frais bancaires	1 548,11 €
- cotisations, reversements comités régionaux	6 103,90 €
- masse salariale	33 989,50 €
- aide aux écoles de pêche nouvellement créées, nouveaux clubs	1 398,06 €

124 – Situation de trésorerie (autonomie financière, solvabilité et liquidité)

- Cette année encore, l'association a été contrainte d'abonder le compte courant à partir du compte épargne sur livret à hauteur de 15 000,00 euros ramenant le solde de trésorerie à 25 094,86 euros. Le recours aux fonds propres n'a pas suffi à équilibrer les comptes. Cette année encore, le résultat de l'exercice est déficitaire (- 39 543,93 euros) et le recours aux fonds propres aura pour conséquence directe à moyen terme de continuer à fragiliser davantage l'association.

Le déficit constaté en 2010 trouve ses sources dans les postes suivants :

Bulletin	6 632,67 euros
Augmentation de la masse salariale	8 901,43 euros
Remboursement CNASEA (trop perçu)	3 119,47 euros
Non versement de la prime Véolia	5 000,00 euros
Non versement de primes d'aide à l'emploi CNASEA	16 560,00 euros
TOTAL	40 213,57 euros

II – ANALYSE QUALITATIVE DE LA SITUATION FINANCIERE :

21 – Degré d'indépendance financière vis-à-vis de l'extérieur, diversité des bénéficiaires des activités, poids financier du travail bénévole :

Il est manifeste que pour fonctionner et durer dans le temps, la FFPML a besoin d'apports financiers venant de l'extérieur (subventions, sponsoring, cotisations et engagements aux compétitions). Un juste équilibre doit être trouvé entre recettes et dépenses pour ne pas voir disparaître en totalité les fonds propres de l'association.

Dans son rapport attribuant une subvention d'un montant de 37 000,00 euros financés sur les crédits du programme « Sport », le ministère attire notre attention sur le recours, depuis plusieurs années, à l'investissement sur fonds propres. Il souhaite, pour éviter que l'on se fragilise financièrement de bien intégrer la notion de viabilité économique des projets dans nos choix d'intervention et nous invite à respecter au plus près les budgets annoncés des plans d'action faisant l'objet de subventions.

Aujourd'hui, ce sont exclusivement les équipes de France seniors et jeunes qui bénéficient des subventions, ainsi que l'environnement, la formation et les missions internationales. Le championnat d'Europe n'est plus subventionné par le ministère.

Le poids financier du travail bénévole (remboursements de frais, missions, etc.) pèse 78 226,00 € hors compétitions internationales sur le budget de cette année.

22 – Contrats conclus qui influencent durablement la situation financière (locations, contrat de travail, engagement d'un prestataire de service sur le moyen terme, endettement bancaire, etc.)

Cette année, une convention a été souscrite entre VVF Villages et la FFPML aux termes de laquelle les adhérents de la FFPML bénéficieront d'une réduction de 5 à 10% sur leur séjour en VVF. VVF propose également des tarifs préférentiels pour l'organisation de manifestations en rapport avec notre activité. Le détail de ces prestations a été repris dans bulletin fédéral de novembre 2010. A noter que cette convention n'influence pas durablement la situation financière de l'association mais peut lui permettre de réaliser des économies lors de l'organisation de formations telles que : initiateur, arbitres, congrès, assemblée. Pacific Pêche a attribué cette année pour 500 euros de matériel de pêche à la mouche à la FFPML, il sera consacré aux jeunes

Il convient de redéfinir ensemble les objectifs de la fédération pour 2011.

Je précise qu'il n'y a plus que 25.000€ en fond de dépôt. De plus il faut que les chèques que la fédération donne au club ou au CR soient tirés avant le 31 décembre, sinon cela déséquilibre le bilan. Pour 2012, les chèques non tirés avant le 31 décembre seront perdus. Pour équilibrer les finances, il faut plus d'adhérent. Le ministère donnera plus de subvention si nous atteignons l'objectif de 2400 adhérents pour 2012. Le montage mouche est en recul, il faudra réfléchir à des solutions pour le redynamiser. Quelques éléments de réflexion à approuver ou à rejeter : les émoluments du cabinet comptable seront revus, cela représente près de 47% d'économie. Le bulletin également induit un déficit important l'idée du téléchargement est évoqué. Le ministère à pour politique le sport au profit du plus grand nombre, donc il faut dynamiser les écoles de pêches et faire en sorte que plus de jeunes soient accueillis dans les clubs, faire de la formation dans les écoles, à nous ensemble de faire des efforts.

Il est demandé qu'il y ait plus de communication vers les Comités régionaux des actions de la Fédération et de son fonctionnement. La fédération fonctionne comme un club, il y a un bilan prévisionnel établi, des demandes de subventions sont effectuées auprès du ministère et les bilans sont présentés et discutés en fin d'année.

Question : serait-il possible de d'harmoniser les demandes de subventions auprès des différents organismes de jeunesse et sport, au niveau des comités régionaux et des clubs. Ce sera le cas en 2011 ou les priorités fédérales seront demandées aux CR et aux CD.

Il faudrait aussi que tous les aspects de la fédération soit représentés dans les clubs, le Président émet un bémol, ce sont des bénévoles qui font fonctionner les Clubs et les CR, et donc en fonction des personnalités les clubs seront plus tournés vers le loisir, l'environnement ou la compétition c'est tout l'étendue et la richesse que permet notre double agrément il faut plus s'en féliciter que d'en faire une source de division. L'objectif de notre association c'est de fédérer. La Fédération est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Le président remercie Georges BARRE, ainsi que Sadia ABOU et Thomas BASSET pour le travail accompli.

Le bilan financier 2010 est mis au vote.

Pour : 22, abstention : 0, contre : 0.

A la majorité absolue le bilan financier 2010 est validé.

BUDGET PREVISIONNEL 2011 FFPML

	2011		2011
Rubriques/Comptes	Crédit	Rubriques/Comptes	Débit
Report à nouveau 2010			24 543,93
<u>Affaires Générales</u>		<u>Affaires Générales</u>	
Licences	51 000,00	Fourniture administrative+petits équipements	3 000,00
Cartes commissaires	200,00	Carburant	500,00
Subvention aide à l'emploi	10 800,00	Modernisation de la Fédération	2 000,00
Recettes annonces publicités	4 550,00	Crédit bail Mobilier	2 700,00
Sponsors	10 000,00	Location Immobilière	3 200,00
Nouveaux sponsors	15 000,00	Primes d'Assurances	3 000,00
		Documentation Générale – Abonnement	25,00
		Honoraires CER France	1 000,00
		Publicité	95,00
		Filnet (hébergement du site)	300,00
		Déplacements, Missions, Réceptions	3 000,00
		Téléphone	5 000,00
		Internet	1 100,00
		Affranchissement PTT	3 000,00
		Frais services bancaires	1 000,00
		Cotisation (CNO, FIPS)	1 600,00
		Reversements comités régionaux	5 800,00
		URSSAF	2 000,00
		Cotisation caisse retraite complèm.	2 400,00
		Cotisation aux Assedic	1 550,00
		Pénalités amendes pénales et fisc	150,00
		Rémunération du personnel	20 000,00
		Ajustements charges exsept+divers	2 100,00
Totaux	91 550,00	Totaux	64 520,00
<u>Missions Internationales</u>		<u>Missions Internationales</u>	
Subventions ministère	2 000,00	Déplacements, missions, réceptions	3 800,00
Totaux	2 000,00	Totaux	3 800,00
<u>Boutique</u>		<u>Boutique</u>	
Ventes de marchandises	4 000,00	Achats de marchandises	1 500,00
Totaux	4 000,00	Totaux	1 500,00
<u>Championnat d'Europe</u>		<u>Championnat d'Europe</u>	
Totaux	0,00	Inscription de l'équipe	7 000,00
		Totaux	7 000,00
<u>Championnat de France Féminin</u>		<u>Championnat de France Féminin</u>	
Engagements	1 000,00	Mission femmes	1 000,00
		Déplacements, Missions, Réceptions	200,00
		Reversement organisateurs	300,00
Totaux	1 500,00	Totaux	1 500,00
<u>Championnat France Jeunes Rés + Riv</u>		<u>Championnat France Jeunes Réserv</u>	
Inscription	1 680,00	Reversement aux organisateurs	1 680,00
Permis	320,00	Déplacement, missions réceptions	320,00
Totaux	2 000,00	Totaux	2 000,00
<u>Commission Sport</u>		<u>Commission Sport</u>	
Totaux	0,00	Déplacements, missions, réceptions	3 500,00
		Totaux	3 500,00
<u>Club France</u>		<u>Club France</u>	
Contrat Démo et Parrainage	3 000,00	Contrat de Démo et Parrainage	2 000,00
Totaux	3 000,00	Totaux	2 000,00
<u>Champ Monde Senior</u>		<u>Champ Monde Senior Italie</u>	
Subvention Ministère	10 000,00	Pré acheminement sur Lyon	500,00
-		Location de véhicule en France	3 000,00
-		Frais déplacement (Gazole - Péage)	800,00
		Frais nourriture et boissons	500,00
		Location service du Guide	600,00
		Permis de Pêche	1 280,00

-		Hébergement Repas	3 600,00
		Inscription de l'équipe	8 800,00
	Totaux		19 080,00
<u>Champ Monde Jeune</u>		<u>Champ Monde Jeune Italie</u>	
Subvention Ministère	8 000,00	Pré acheminement sur Lyon	200,00
		Location de véhicule en France	3 000,00
		Frais déplacement (Gazole - Péage)	800,00
		Frais nourriture et boissons	500,00
		Location service du Guide	120,00
		Permis de Pêche	1 280,00
		Hébergement Repas	3 600,00
		Inscription de l'équipe	6 500,00
	Totaux		16 000,00
<u>Championnat Montage Mouches</u>		<u>Championnat Montage Mouches</u>	
Engagements	600,00	Fournitures, entretien, petit équipement	300,00
	Totaux		300,00
<u>Comité Directeur AG</u>		<u>Comité Directeur AG</u>	
Remboursements frais AG	900,00	Déplacements, missions, réceptions	4 000,00
		Voyage billet avion	150,00
		Voyage billet train	350,00
	Totaux		4 500,00
<u>Coupe de France des Clubs</u>		<u>Coupe de France des Clubs</u>	
Engagements	10 000,00	Déplacement mission réception	10 000,00
	Totaux		10 000,00
<u>D1 Rivière</u>		<u>D1 Rivière</u>	
Engagements	6 600,00	Missions Sport	400,00
		Reversements organisateurs	5 000,00
	Totaux		5 400,00
<u>D2 Rivière</u>		<u>D2 Rivière</u>	
Engagements	6 400,00	Missions Sport	400,00
		Reversements organisateurs	4 000,00
	Totaux		4 400,00
<u>Environnement</u>		<u>Environnement</u>	
Subvention Ministère	9 000,00	Déplacements, missions réceptions	5 100,00
Pub Sponsor environnement		Cotisations OPIE	1 000,00
		Location mobilière	0,00
		Publications et Relations Publiques	400,00
		Divers, pourboires, dons	200,00
		Mission loisir environnement	3 000,00
		Affranchissement PTT	300,00
		Communication	5 000,00
	Totaux		15 000,00
<u>Formation</u>		<u>Formation</u>	
Subvention Ministère	7 000,00	Déplacement, mission, réception	6 000,00
		Péage	100,00
		Cotisation	200,00
		Commission Formation	400,00
		Organisation Stage	2 300,00
	Totaux		9 000,00
<u>PN Réservoir</u>		<u>PN Réservoir</u>	
Engagements	6 000,00	Reversements organisateurs	0,00
		Déplacement mission réception	1 000,00
	Totaux		1 000,00
<u>PN Rivière</u>		<u>PN Rivière</u>	
Engagements	7 100,00	Reversements organisateurs	3 600,00
		Mission Sport	500,00
	Totaux		4 100,00
<u>D1 Réservoir</u>		<u>D1 Réservoir</u>	
Engagements	7 500,00	Missions Sport	500,00
		Reversements organisateurs	5 000,00
	Totaux		5 500,00
<u>D2 Réservoir</u>		<u>D2 Réservoir</u>	
Engagements	9 500,00	Reversements organisateurs	6 500,00

		Missions Sport		500,00
	Totaux	9 500,00	Totaux	7 000,00
<u>Salon</u>		<u>Salon</u>		
Ventes de marchandise		2 000,00	Carburant	100,00
			Voyage billet avion	400,00
			Voyage billet train	400,00
-			Péage	50,00
			Parking	160,00
-			Déplacement mission réception	2890,00
	Totaux	2 000,00	Totaux	4 000,00
<u>Sélectif équipe de France</u>		<u>Sélectif équipe de France</u>		
Sponsors		1 000,00	Déplacement, mission, réception	1 400,00
			Péage	100,00
			Achats spéciaux	500,00
	Totaux	2 000,00	Totaux	2 000,00
<u>Communication Sponsoring Bulle</u>		<u>frais de communication</u>		
Recettes annonces publicitaire		1 000,00	Fournitures administratives	1 800,00
			Affranchissements	1 200,00
	Totaux	2 000,00	Totaux	3 000,00
Total Général	198 650,00		Total Général	196 100,00

Pour 2011, le budget prévisionnel tient compte des nécessaires économies à réaliser. Il vous est proposé de :

- réduire les frais de structure nécessaire au fonctionnement de l'association et notamment la masse salariale, (+ 8 901,43 euros) en diminuant le nombre d'heures d'un des salariés,
- supprimer les coûts pour l'édition et l'adressage du bulletin en privilégiant la diffusion via le site de la Fédération,
- supprimer le stage des féminines en reportant cette formation au plan régional,
- ne pas participer au championnat d'Europe 2010 sauf à trouver des fonds spécifiques,
- ne déléguer que le président au congrès dans les pays étrangers et réduire les frais,
- se séparer du cabinet d'expert comptable CER77 et confier la comptabilité au trésorier ou redéfinir notre partenariat,
- n'accorder aucun nouveau budget communication et loisirs (à moins de trouver de nouveaux financements)
- rechercher de nouveaux crédits (à charge des responsables de division) et de chacun d'entre nous,
- augmenter significativement dès 2012, le coût de la licence en la portant à 50,00 euros et faire de la recherche de nouveaux adhérents une priorité,
- limiter les dépenses de représentation en participant aux salons sans frais de missions.

Il est précisé que le championnat d'Europe c'est un budget de 12 000 à 20 000 euros. Donc pas d'envoi d'équipe de France, sauf à trouver des sponsors conséquents. En effet les fédérations non olympiques ne touchent de subventions que pour une compétition internationale. Ne sont reconnus sport olympique que les fédérations ayant un certain nombre de licenciés et représentées dans de nombreux pays. Nous ne sommes pas non plus reconnu sport de haut niveau.

Au niveau de la formation, les jeunes et les écoles de pêche sont toujours d'actualités, il faut augmenter de façon significative les écoles de pêches. Il faudrait également prendre contact avec les APPMAA ou les fédérations départementales pour proposer notre projet pour les jeunes. Au niveau des moniteurs fédéraux, la création d'école de pêche et/ou de clubs devrait représenter une priorité.

En ce qui concerne le site internet de la fédération, celui-ci va être entièrement repensé.

Le forum doit être supprimé, en effet celui-ci donne une image catastrophique de notre sport. même si ce n'est qu'un petit nombre d'internaute qui polémique quotidiennement. Des échanges s'ensuivent mais globalement il est nécessaire de garder une image correcte de notre fédération et de professionnaliser le nouveau site internet.

La suppression du Forum est mise aux votes.

Pour : 20, abstention : 0, contre : 2.

La suppression du Forum est validée à la majorité absolue.

Pour la formation nouvelle formule, les données sur le deuxième niveau initiateur ont été délivrées par mail avant la réunion. Il n'y pas de question particulière sur le contenu. La salle propose que le 2ème niveau prenne d'initiateur-animateur ou Initiateur niveau 2. Il semble que les initiateurs actuels ne s'investissent pas suffisamment dans les clubs idée émise par la commission formation : Le constat est différent suivant les régions mais globalement la majorité des actions clubs sont drivés par des initiateurs. D'ailleurs, dans les personnes qui siègent au Comité Directeur près de la moitié est soit initiateur fédéral soit moniteur.

Par contre, les présidents de Comités Régionaux font part des nécessités d'adaptation de la formation par rapport aux demandes du terrain. Il est demandé une certaine souplesse quant à l'organisation des sessions, en pouvant choisir les deux formules soit une session concentré sur 5 jours soit une session sur 4 week-ends, de même le nombre de stagiaire ire minimum est aussi une contrainte qui entraîne un abandon dans l'organisation d'une session .

L'ensemble des présents est d'accord avec un règlement de la formation 2011 qui prendra plus en compte les demandes des clubs. Le président Délégué sera chargé de rédiger ce règlement et d'en faire part aux membres de la commission formation.

Quant à la validation après un an de la formation d'initiateur, la question reste toujours posée, en effet il faut des moyens financiers nouveaux et du temps pour mettre en place une validation et la politique de la fédération, comme nous l'avons vu précédemment est à la réduction des frais et ne permet pas de remettre en cause le diplôme d'initiateur d'autant plus que dans le rapport de la commission formation une certaine inégalité réside puisque les moniteurs ne devraient pas subir de remise à niveau tous les ans. Il est demandé qui aura accès à la formation niveau 2, il est répondu tous les initiateurs niveau 1 à jour de leur cotisations pourront postuler.

Il a été demandé au Centre d'Ahun, qui forme au monitorat, de revoir la convention et notamment la participation financière. La réponse par courrier est distribuée aux membres du Comité Directeurs. Elle est satisfaisante puisque le Centre de formation est prêt à travailler avec nous, d'aider en monnaie sonnante et trébuchante la FFPML. Il est rappelé qu'Ahun facture le Bp jeps à hauteur de 8000€ et le Spé Mouche à 1500 euros. Donc une aide ne semble pas impossible. Par contre, le Centre souhaite et l'écrit travailler plus en liaison directe avec la fédération.

Il est procédé au vote.

A l'unanimité il est voté pour la proposition Initiateur, Initiateur niveau 2. (22 voix pour), son contenu et son mode d'application.

En ce qui concerne le loisir, M. Christophe SERAIN, nous informe que le partenariat avec VVF est une réussite, puisque la FFPML, figure en bonne place dans leur catalogue printemps-été 2011. En effet 7 villages présentent une découverte pêche à la mouche avec un moniteur fédéral nommé par la fédération.

La parole est maintenant donnée aux Présidents des Comités Régionaux.

M. Fabien FRERE, pour le CR d'Ile-de-France.

Le Comité Régional d'Ile de France (CRIDF), par l'intermédiaire de son président Fabien FRERE souhaite à l'assemblée, aux licenciés FFPML et à leurs proches une très bonne année 2011, en faisant le vœu que cette nouvelle année soit propice au développement de la pêche à la mouche en IDF et en France. Le Bilan de l'année écoulée est présenté en premier **sur le plan administratif**. Plusieurs points sont évoqués :

1. Le CRIDF bénéficie depuis 2010 d'un code INSEE – SIREN/SIRET. « La nouvelle réglementation pour les associations sportives nécessite pour une demande de subvention un code INSEE Siret ». Ainsi le CRIDF est depuis l'année dernière, officiellement reconnu par le Conseil général et Jeunesse et Sports, deux partenaires incontournables de nos actions.

2. Un premier dossier nommé « **plan de développement du CRIDF 2010-2012** » regroupant une dizaine de fiches action a été déposé au printemps 2010 à la DRDJS 75 = Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Paris (IDF). 3000 euros de subventions nous sont attribués, ce qui constitue un début encourageant. A ce propos, le président rappelle toute l'importance de constituer des dossiers et une fois l'action réalisée sur le terrain de présenter un compte rendu significatif de celle-ci.

3. Le CRIDF affiche son souhait de signer un certain nombre de **conventions** : - avec le Conseil Régional (IDF) : ce qui permettrait l'obtention de subventions et d'aides financières (par exemple sous la forme de tickets ou bons de transport) - avec la base de loisirs de Jablines–Annet (77) en relation avec la gestion d'un futur plan d'eau qui serait exclusivement dédié à la pêche à la mouche. Concernant ce nouveau réservoir, d'une superficie de 2,5 hectares, les discussions avec les partenaires (la direction de la base de loisir, le syndicat mixte chargé de la gestion de la base de loisir, le conseil régional) sont bien avancées. Un grand nombre d'accords sont dès à présent acquis. Reste à finaliser le projet et le rendre compatible avec le concept Natura 2000. 4. Le CRIDF informe de la réactivation du Comité Départemental des Yvelines (CD 78) avec à sa tête, Mr Eric STUPNICKI et la création d'un CD 77 avec Mr Christian DUPLESSIS comme président. Ce qui porte à 3 le nombre de CD en IDF. Le maillage de la région progresse, mais doit se poursuivre en 2011-2012 pour être pleinement efficace. 5. Deux responsables de commissions ont suivi cette année une **formation**. Il s'agit de Philippe PATAROT (commission Formation) qui a participé à une formation Initiateur proposée par le comité du Languedoc-Roussillon. Philippe a pu ainsi se rendre compte précisément du contenu nouvellement remanié de cette formation, de sa qualité et ses modalités ... Au final, une expérience qu'il pourra pleinement partager et démultiplier auprès des licenciés du CRIDF. Il s'agit aussi de David ZRIBI (commission Environnement) qui a participé au stage de Florac 2010 co-organisé par la FFPML et l'école Sup Agro. Une mise à niveau indispensable pour maintenant animer au sein du CRIDF des sessions de formation et de sensibilisation de type vigie rivière niveau I

Sportivement, l'année 2010 a vu se dérouler les événements suivants :

- Un critérium de promotion nationale (PN) à Dampierre aux étangs des roches (78), le 28 mars 2010 (par le Club Mouche de Plaisir) avec le bénévolat d'une vingtaine de personnes pour encadrer les 24 participants.
- Un deuxième critérium de PN au réservoir du Gényetay (72), le 10 avril 2010 par le Club Mouche Sarthe Compétition. 18 bénévoles pour 20 participants.
- 1 journée spéciale Féminines au lac du Château (28), le 10 avril 2010, par le Club mouche Provinois. 8 bénévoles dont 3 initiateurs.
- 1 journée accès à tous – spéciale découverte pour handicapés et jeunes à Santeny (94) par le CMCRE rendu possible par de nombreuses bonnes volontés.
- Le sélectif IDF organisé par le CRIDF pour la Coupe de France des Clubs, le 9 Mai 2010 au lac de la Générale à Saint-germain sur Avre (27)
- Un premier et inédit Open carnassiers par le Club Mouche Provinois aux étangs de Tomelles (77)
- 2eme OPEN BROCHET Pêche des Carnassiers en « Float-tube » Etang de la Plaine Nord à Choisy par le Club Mouche de Choisy le Roi et Environs (CMCRE)
- 1 open international de Picardie par le CMCRE à la Salamandre (02) le 3 octobre 2010
- Une finale de la Coupe de France des Clubs organisée à la Salamandre (02) par le CMCRE les 30 et 31 octobre 2010.

En résumé sur l'année 2010, nous pouvons retenir les points suivants : - La nécessité d'avoir à la source une meilleure coordination et visibilité de façon à éviter absolument une « concurrence » stérile en proposant des manifestations différentes aux mêmes dates. Dès que possible, le CRIDF rendra disponible un calendrier des compétitions officielles agrémentées des manifestations Club déjà prévues.- La régression de l'activité montage de mouches en IDF, avec la difficulté de trouver un nombre suffisant de participants pour maintenir Les manches de sélection prévues en vue de la finale. Le CRIDF affiche sa volonté de redynamiser le secteur. Des pistes de réflexion sont à l'étude ... (par exemple manche de sélection durant le Salon des Pêches Sportives de Paris, porte de Versailles, le 4, 5,6 février 2011 ou bien 2 manches de sélection le même jour pour limiter les frais et temps de déplacements).- L'hétérogénéité d'activité des clubs rattachés au CRIDF. En effet plus de la moitié des actions recensées en 2010 par le comité sont le fait de deux mêmes clubs (sur un total de 15). Même si chaque situation est particulière et qu'il n'est pas possible de comparer un club de 5 licenciés avec un autre qui en compte 30 ou plus, il est acquis que chacun à sa place et probable que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. Il est donc souhaitable que la participation en 2011 soit plus large, ce qui permettra de dynamiser l'ensemble de la région IDF au sens large.

III. Les rapports des responsables de Commission : Commission Sport → (Didier VICEDO)

Les compétitions officielles réalisées sur le territoire de l'Ile de France se sont toutes bien déroulées, sans problème particulier.

Pour 2011, le Lac de la Générale propose sa candidature pour organiser le sélectif pour la coupe de France des Clubs. Deux dates sont avancées. Quoiqu'il arrive, le 20 mars ne sera pas retenu car c'est la journée Spéciale FEMININES à la Salamandre. Le principe d'une rencontre amicale et sportive inter-comité (Ile de France et Alsace Lorraine) est décidé. Le « Match » se déroulerait en deux manches (aller et retour) avec comme plans d'eau possibles : le lac de la Moselotte, la Salamandre ou bien le réservoir de Lacroix sur Meuse (55) situé à mi-distance de deux régions. Les modalités précises de cette rencontre restent à définir (Nature et nombre des équipes, quel type de classement....)

Le critérium du Gétay (72) n'est pas renouvelé cette année.

Commission Féminines → (Liliane CLOUTRIER) Une journée spéciale Féminines sera organisée le 20 mars 2010 au domaine de la Salamandre dans l'Aisne (02). L'idée est d'aborder en situation concrète, c'est à dire au bord de l'eau les différentes techniques utilisés en réservoir (initiation ou perfectionnement suivant les cas). Une activité « yoga » pourrait agrémenter le stage. En plus des difficultés « habituelles » pour rassembler sur un jour précis plus que quelques féminines (4 femmes sont actuellement inscrites), Liliane nous fait part de sa crainte d'un manque d'initiateurs / animateurs ce jour-là ((1 seule réponse positive). Au final, un rapide tour de table laisse penser qu'il n'y aura aucunement pénurie d'encadrants pour cette journée) car de nombreux volontaires se sont proposés, mais à nouveau le constat d'un manque de communication et/ou de réactivité dans les réponses aux questions adressées par messagerie électronique.

Commission Environnement → (David ZRIBI)

Concernant le département Environnement, l'année 2010 peut se résumer de la façon suivante :

- La participation formative du responsable Environnement à la sixième édition du stage de Florac du 28 juin au 2 juillet 2010 à FLORAC (48) sur le thème « *de la pêche à la mouche à l'écologie des cours d'eau* » en partenariat avec l'Ecole Sup Agro de Toulouse et la FFPMLL dont les principaux objectifs étaient les suivants :
 - Mettre en œuvre une méthode d'approche écologique des cours d'eau à partir des invertébrés aquatiques : méthode mise en place par le Parc National des Cévennes pour aborder les zones amont
 - Approcher la systématique des invertébrés aquatiques, larves et imagos, avec cette année un zoom sur les Trichoptères avec M. Gennaro Coppa (les autres groupes seront abordés plus succinctement)
 - Se familiariser avec les traits biologiques des invertébrés aquatiques et leur utilisation en lien avec la qualité des cours d'eau
 - Aborder ou approfondir le fonctionnement écologique des cours d'eau

La validation de ce stage (vigie rivière niveau II et III) rend possible la mise en place sur le territoire de l'Ile de France dès 2011 de journées de sensibilisation/formation sur le thème de la protection et la préservation des milieux aquatiques avec un éclairage particuliers sur les macro-invertébrés dont un grand nombre sont bio indicateurs de la qualité de l'eau.

- En partenariat avec L' IFC (l'International Fario Club) une association qui regroupe des propriétaires riverains sur L'Andelle, la mise au point d'une méthode simple de prélèvement et d'identification de quelques macro-invertébrés aquatiques. L'idée étant de proposer, au-delà des IBGN qui sont très techniques, un protocole aisé de prélèvement dans la rivière avec une clé de détermination visuelle simple, dans l'objectif de toucher un public plus large, donc moins connaisseur mais tout aussi important à sensibiliser.
- La constitution d'un devis détaillé pour l'équipement de la troisième et dernière « super » région (Ile de France au sens large) en matériel pédagogique dédié à la réalisation technique des formations de type vigie rivière I. (dotation Environnement décidée en 2009 à l'échelon national et échelonnée sur plusieurs années).

Commission Loisirs → (Henri CALAVIA)

Henri CALAVIA explique comment et pourquoi les projets de week end mixte rivière-réservoir en Auvergne (été) et la journée pêche du brochet à la mouche (hiver) n'ont pu se concrétiser. Se faisant il nous fait part de son souhait d'arrêter l'animation de la section Loisirs du CRIDF car cette fonction et la réalisation des projets qui lui sont associée nécessitent un investissement en temps long, ce qui n'est pas possible pour lui pour un certain nombre de raisons dont certaines d'ordre privé. Le CRIDF fait un appel à candidatures pour occuper le poste de responsable de la commission loisirs.

Monteur averti et reconnu, Henri se propose de prendre la responsabilité d'une nouvelle commission qui serait créé pour l'occasion ;

celle du montage de mouches artificielles. Plus ponctuelles, les actions de cette future commission conviendraient mieux à son emploi du temps et nul doute qu'Henri est la personne qu'il faut pour remplir cette fonction. Ainsi espère-t-on relancer en Ile de France le montage de mouche qui en 2010 était en difficulté.

Commission Jeunes La commission Jeunes n'a pas toujours pas de responsable, suite à démission en 2009. Le CRIDF renouvelle donc son appel à candidature(s).

Philippe CAILLET prend la parole en tant que président du club Mouche Provinois pour présenter une action FFPML possible, probable envers les jeunes en partenariat avec le château de Fontainebleau (sur les berges du Grand Canal) les 2/3 avril prochains (initiation à la pêche à la mouche et au montage de mouches artificielles). Des contacts ont déjà été établis et une ultime réunion (le 17 janvier) décidera de la faisabilité ou pas de cette manifestation extraordinaire (Cadre grandiose, et nombre de participants). Une très belle perspective

Commission Communication → (Philippe CAILLET) Philippe CAILLET présente la deuxième édition du bulletin de liaison du CRIDF (Première en 2009). Illustré de nombreuses photographies, il relate à travers les activités des clubs adhérents l'action multiforme du CRIDF, antenne de la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer en Ile de France. Une première parution en décembre 2010 a vu le jour. Dotée d'une trentaine de pages, elle se verra étoffée (probablement fin janvier), après le comité directeur et l'assemblée générale de la FFPML des 22-23 janvier 2011 de quelques feuillets. Vous y trouverez notamment un précieux calendrier combinant les manifestations officielles décidées à l'échelon national et celles des clubs.

Commission Formation → (Philippe PATAROT) À la prise de ses fonctions nouvelles au sein du CRIDF, Philippe PATAROT présente à l'assemblée son parcours tout au long de l'année 2010. Questionnement des clubs par messagerie électronique pour faire remonter les besoins, les attentes dans le domaine de la formation : pas de réponses. Du coup, la formation initiateur prévue en 2010 en IDF n'a pu être concrétisée. Dans le même registre, nous notons également l'annulation d'un stage « arbitre » faute de retour et de participants.

Démuni, mais pas abattu Philippe, en juin, se déplace dans le sud de la France pour suivre accompagné de deux licenciés du club Mouche de Moissy-Cramayel un stage de formation « initiateur » de 5 jours. Les différents contenus, les modalités, le déroulement pédagogique de ce stage sont appréciés sur le terrain. En 2011, la volonté d'organiser en IDF avec le club de Plaisir (78) une formation « Initiateur FFPML » est clairement annoncée.

A noter également que Philippe s'interroge grandement sur les modalités de la réforme/refonte de la formation Initiateur – animateur - Moniteur à l'échelle nationale et s'étonne du manque d'informations officielles sur ce sujet pourtant essentiel, puisqu'il en va de l'avenir des jeunes pratiquants. Des réponses seront sans doute apportées lors de l'AG de la FFPML du 23 janvier 2011.

Soumis aux votes et acceptés à l'unanimité des voix :

- la création 'une commission « montage mouches »
- La nomination d'Henri CALAVIA à la tête de la commission montage de mouches.
- La cooptation de David ZRIBI comme responsable de la commission Environnement.

IV : Points divers

L'évolution des statuts du CRIDF :

Intégration des présidents des comités départementaux dans le comité directeur du CRIDF

Le CRIDF propose d'élargir le comité directeur aux présidents des comités départementaux. La mesure est votée à l'unanimité. C'est donc à ce jour trois nouvelles personnes qui rejoignent le comité de direction : Il s'agit de :

- Pierrick DELVAL : président du comité départemental du Val d'Oise (94)
- Eric STUPNICKI : président du comité départemental des Yvelines (78)
- Christian DUPLESSIS : président du comité départemental de Seine et Marne (77)

Création d'une commission Finances

La création d'une commission Finances (Président du CRIDF, Trésorier du CRIDF, et présidents des comités départementaux) est votée à l'unanimité. Les réunions futures de cette commission permettront d'homogénéiser les démarches départementales entre elles et avec celle générale du CRIDF pour une meilleure efficacité d'ensemble.

Création d'une commission montage mouches. Responsable : Henri CALAVIA (CMCRE)

Postes à pourvoir Il s'agit des postes de responsable pour les commissions « Loisirs » et « Jeunes »

Plan de développement pour 2011, et prise en charge des actions

Le CRIDF demande expressément aux présidents (et à la présidente) de clubs de faire remonter pour le 30 janvier au plus tard les dossiers de demandes de subventions, ceci quelque soit leurs formes. L'objectif est de pouvoir actualiser le projet de développement du CRIDF auprès de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports et in fine de vous aider à réaliser vos projets dans les meilleures conditions.

Communication : Etablissement d'un planning coordonné au niveau IDF.

Afin d'éviter les télescopages d'événements (cas en 2010 d'une compétition amicale organisée à la volée le même jour qu'une manche de montage mouche et aussi d'une journée féminines proposée en même temps qu'un critérium de promotion nationale), le CRIDF souhaite vivement la confection d'un calendrier multi-sources annuel qui puisse dès le début d'année (en fait le plus tôt possible) lister les compétitions officielles, les manifestations du CRIDF et les sorties clubs.

Un week end multi ateliers pêche à la mouche En s'appuyant sur l'expérience positive du Comité régional d'Alsace – Lorraine qui a déjà réalisé avec succès ce type d'évènement par deux fois, le CRIDF valide l'idée d'organiser à son tour un week end « multi- ateliers » sur le thème général de la pêche à la mouche. Ainsi les participants pourront trouver sur un même lieu différentes activités encadrées par des spécialistes (citons par exemple pour fixer les choses : la pêche en nymphe à vue, le montage de mouches artificielles, la technique de la double traction, la pêche en float tube). L'invitation de quelques fournisseurs de matériel pourrait agrémenter efficacement l'ensemble. A suivre

Le forum Le forum : pose de gros problèmes. Les messages postés par certains membres ne sont pas toujours constructifs et

L'information principale est souvent noyée dans un flot de commentaires variés quelconques d'un intérêt objectivement faible. L'image donnée par ce canal au monde extérieur est parfois désastreuse. La proposition de supprimer purement et simplement le forum est faite. La demande sera formulée et débattue pendant le week end du 22- 23 janvier 2011.

Sans présager des décisions prises lors du comité directeur et de l'assemblée générale de la FFPML, il est possible que seules persisteront les annonces officielles de manifestations, d'activités ; une sorte de calendrier sans la possibilité de laisser des commentaires vu les proportions prises par les dérives actuelles (beaucoup de critiques négatives qui sont très décourageantes pour ceux qui organisent, discussions de comptoir, manque parfois de courtoisie..., insultes parfois.)

V : Allocution de clôture de l'assemblée générale

Après avoir remercié l'assemblée pour sa participation et pour son écoute constructive, et dit tout le potentiel d'un CRIDF actif et dynamique, le président Fabien FRERE clôture l'assemblée générale ce 12 janvier 2011

M Albert BUSCAIL, Président du CR Languedoc/Roussillon.

Compte rendu d'activités 2010.

Février et Mars : a g du CROS, réunions sports nautiques CROS, demandes de subvention auprès de jeunesse et sports et la région.

Avril : manche P N Rivière sur l'Orb très bien organisée une fois de plus par le GPS Hérault

Avril : organisation d'une formation d'initiateurs à Nant (Aveyron) avec 3 membres de Baillargues, deux membres de Paca (aujourd'hui du nouveau club de Bagnols sur Cèze), deux parisiens !

Mai : animation d'un stand à la journée « plaisirs d'Hérault » sur invitation du Comité départemental du tourisme – thématique sport-stand en collaboration avec la fédération départementale de pêche. Renforcement des liens avec cette dernière. (Présence de Richard VIROULET). Mai toujours : organisation pour la première fois en région du championnat de France jeunes en rivières avec à la baguette Florian CARAVEO. Tissage de liens avec la fédération départementale de pêche de la Lozère.

Juin : animation d'un stand à la journée « pentathlez » sur les berges du lez à Montpellier. Rapprochement avec l'AAPPMA locale ainsi que la ville de Montpellier. (Présence de Richard VIROULET).

Juin : stage et programme « vigie rivière » à Florac

Août : animation de la journée de l'eau à Avène par le gps Pays d'Oc (présence Mr TESTANIER).

Octobre : animation d'un stand sur la foire de Montpellier (thème 2010 : le sport). Quelques contacts, et une demande récurrente pour l'organisation de stage découverte / initiation... 2 personnes se sont rapprochées du club de Baillargues.

La majorité des projets prévus ont vu le jour excepté le montage de mouches ! La proposition initiale avec le club (non adhérent) de Saint Christol les Alès fut sans suite...

Nous avons du faire face à une difficulté de taille en 2010 : la diminution de moitié de notre subvention jeunesse et sport. Nous n'avons pas eu d'explication crédible la dessus et devons faire avec. Je prends rendez-vous prochainement auprès de Jeunesse et sports pour en savoir un peu plus et tout faire pour qu'ils corrigent le tir cette année. Nous n'avons toutefois pas modifié notre ligne de conduite établie en AG l'an dernier. Il faut quand même remercier le comité départemental Hérault qui a pris en charge la moitié des frais engendrés par la foire exposition de Montpellier en octobre dernier.

Comme vous avez pu le constater lors du compte rendu d'activités, nous sommes restés très actifs malgré la « crise ». Comme quoi, il reste encore des bénévoles dévoués et volontaires. Je pense que c'est en partie du au fait que nous nous retrouvons toujours un peu plus nombreux (tout petit peu plus !) autour d'une même philosophie de la palm. Nous devons concentrer encore nos efforts pour rassembler davantage de pêcheurs. Cela passe d'abord par une communication efficace. A ce sujet, je voudrais mettre en place une commission renforcée auprès de Jean CLERC et Yann MORVAN en désignant un chargé de mission par département. Chacun d'eux aurait pour tâche d'établir une liste non exhaustive de contacts à informer pour médiatiser notre discipline et la sortir de la marginalité. Ceci va se révéler indispensable si nous voulons mener à bien nos projets pour 2011.

En discutant avec nombre d'entre vous (je veux parler des adhérents en général !), il s'avère que certains ne ressentent pas une adhésion totale à la fédé parce qu'ils ne font pas de compétitions notamment ! Effectivement, pour amener les gens au bord de l'eau, il faut simplement leur proposer de s'y retrouver pour le plaisir. C'est ce côté loisir qu'il faut développer. Nos voisins de midi Pyrénées s'y sont essayés en 2010. A nous de leur emboîter le pas, voire de faire mieux. Le club de Mende ainsi que Christophe SERAIN, responsable loisir à la ffpml, m'ont contacté pour organiser une journée de palm aux carnassiers sur le magnifique lac de Charpal ; a nous d'en discuter. D'autres idées sont à creuser comme celles de faire une journée perfectionnement adultes et un stage découverte pour les jeunes. Nos moniteurs seront partis prenante.

Un domaine qui me tient également à cœur est celui de la formation : nous pouvons envisager de nous regrouper avec les deux autres comités régionaux du sud pour organiser une formation d'initiateurs supplémentaire mais aussi et surtout être les premiers à former des « animateurs de clubs ». Remerciement à Patrick OVIDIO, responsable de la première école de pêche ffpml en Languedoc Roussillon que notre club de Baillargues vient de créer. Cela a été rendu possible grâce à la présence de plusieurs initiateurs. Je n'ai pas eu de commentaires directs sur le championnat de France des jeunes qui s'est déroulé en Lozère au mois de juin. Ça m'étonne un peu dans la mesure où les Lozériens (et notamment Florian) ont frappé un grand coup au niveau de l'organisation et surtout du prix demandé aux participants ! Un grand coup de chapeau et un grand merci à la fédé 48 et aux AAPPMA de Mende, Balsièges et Marvejols. L'idée de travailler à nouveau avec eux cette année me réjouit.

Je saluerai enfin les clubs qui ne sont pas là aujourd'hui pour des raisons diverses ou qui ne veulent toujours pas s'investir au niveau de nos activités régionales. Chacun de son côté fait avancer les choses au niveau local, parfois très bien d'ailleurs. Je regretterai simplement ce côté un peu « égoïste » ou protectionniste. Ils ont tort mais nous ne sommes pas fâchés, juste déçus. 2011 nous donnera raison, j'en suis convaincu et ils se joindront à nous.

Points divers :

Présentation du nouveau club Gardois « Les Capitelles » : Marianne et Pascal Salé présente le club ; aujourd'hui constitué avec 6 adhérents (dont 2 féminines et un jeune – de 12 ans). Le potentiel dans le secteur de Bagnols sur Cèze est important, sachant qu'il y a quelques années un club (non affilié) comptait plusieurs dizaines d'adhérents. Marianne et Pascal ont notamment l'intention de monter une école de pêche et un partenariat avec les écoles locales (sensibilisation autour de la Cèze – année de l'eau). La création d'un comité départemental est évoquée ... Il faut à priori un minimum de 3 clubs fédérés (vérifier si 2 suffisent..) ... mais ce n'est pas une mince affaire ! Encore faut-il une volonté commune ? (Alès, Nîmes ?). Le club de Laudun, généralement actif, devrait être également moteur ...

Actions des moniteurs : Sébastien CABANE a transmis un programme et les conditions de réalisation d'un stage découverte et initiation à destination de jeunes pêcheurs. La réalisation d'un stage perfectionnement dans l'esprit de la sortie réalisée en avril avec le club de Baillargues est également envisagée. Les programmes seront communiqués aux clubs du Comité après montage définitif (organisation, subvention...). Le Comité départemental de l'Hérault sera parti prenante. Sébastien propose dans son courrier quelques actions destinées à favoriser le développement et la connaissance de la PALM : mise en réseau des moniteurs professionnels, association des moniteurs aux programmes « vigie rivières » et diverses actions FFPML, possibilité de recrutement d'un service civique pour aider au montage des actions... Rappelons enfin qu'une remise de 10 % est accordée par Sébastien pour le guidage des membres FFPML.

Club mouche mendois (48) : Florian Caravéo nous informe de ses projets : « Stage » pêche aux carnassiers à la mouche au lac de Charpal (pêche du bord), début ou mi-juin 2011 ; Finale de la coupe de France des clubs au lac Mas D'Arman à Naussac. Le comité régional sera parti prenante pour le stage carnassier (modalités à voir).

Question environnement : Bernard Fourcadier et Yann Morvan communiquent sur « le gaz de schistes » et surtout l'autorisation de prospection donnée par l'Etat aux grandes compagnies sur le territoire français (de la Drome au LARZAC) → péril pour nos nappes et rivières !!

Concours de montage de mouches artificielles : Patrick Ovidio demande que les clubs souhaitant participer à l'organisation de concours de montage précisent leur intention (date souhaitée, formule, partenariat inter club...). Rappelons que la réalisation de 2 concours selon les règles du championnat de France permettrait à nos moniteurs régionaux de participer à la finale nationale. A l'issue de la réunion, 3 pistes sont évoquées : organisation commune Baillargues/St Gély ; Pays d'Oc à Avène lors de la journée de l'eau, et sur le site du lac Dupuy avec Laudun/Capitelles (mixte montage + pêche ?)

GPS Pays d'OC : Projet de parcours No Kill truite en 2^{nde} catégorie sur l'Orb dans le secteur de Roquebrun. Empoisonnement AEC et farios, fonctionnement type « coto intensivo » espagnol (toute pêche, sans ardillon, carnet de prises...). Développement du tourisme pêche dans la basse vallée de l'orb. Participation à la journée de l'eau à Avène (fin juillet début août) Projet d'une journée pêche perfectionnement réservoir sur le site du club ! Date prévisible le 08 mai, encadrement d'un moniteur

GPS Saint Gély : Idée d'une journée (week-end) mixant découverte ou formation environnement et pêche loisir. Participation d'expert, écologue de l'ONEMA par exemple ... à prévoir sur la Dourbie. Dossier à monter pour 2012 ou au mieux pour la fermeture truite 2011...

GPS Hérault : Organisation manche promotion nationale rivière sur l'Orb → le 30 avril 2011 – ouvert et accessible à tous !

GPS Font Romeu : Organisation de la coupe des lacs du Carlit → date à préciser 2011, la taille de capture des truites dans les lacs d'altitude (>1000 m) est fixée à 25 cm (normalement 28 à compter de 2013)

Club mouche Languedoc : Organisation d'un stage de 4 à 5 jours découverte palm jeunes en Lozère organisée par Sébastien CABANE et le cas échéant nos autres moniteurs ffpml. Périodes possibles mai ou juillet.

Manche qualificative Coupe de France des clubs Comme l'an passé au lac Dupuy le 5 mars 2011.

M. Jean-Michel GUEUGNOT, pour le Comité Régional Auvergne.

Bilan d'activité de l'année 2010

Sélectif de la Coupe de France des Clubs à Gouzon, réservoir de Grands Champs

Excellente initiative qui a permis de découvrir un nouveau plan d'eau de qualité, organisation sans faille qui a rassemblé 13 équipes. Au terme de cette belle journée, la rencontre a été remportée par l'équipe phare de Sioule et Bouble, Bergard, Vacher, Chaineaux, devant les équipes de Tence Lignon Velay (2^{ème} et 4^{ème}) et du Clermont Mouche Compétition (3^{ème}). Ces quatre équipes se sont retrouvées en finale au réservoir de la Salamandre dans l'Aisne,

Fin octobre 2010. Une nouvelle fois, les Kekets Boys de Sioule et Bouble ont signé un authentique exploit en raflant la première place, tandis que les trois autres équipes terminaient dans la deuxième moitié du tableau.

Championnats réservoir :

Olivier Vacher se maintient en D1, Maxime Chaineaux est relégué en D2

Jean-Michel Gueugnot et Jacques Guilhot, respectivement 5^{ème} et 6^{ème} de D2, accèdent à la D1.

Carmelo Mortellaro et Marc Desage, 12^{ème} et 17^{ème}, conservent leur place en D2 tandis que Jean-Gilles Rix rejoint la Promotion nationale.

En Promotion nationale, Médéric Gibert, qui termine 13^{ème} au général, monte en D2 alors que Stéphane Bertrand (87^{ème}) et Jérôme

Gallego (80^{ème}) demeurent dans cette division.

Championnats rivière :

Médéric Gibert (43^{ème}) et Jérôme Gallego (60^{ème}) ont vécu une saison de rodage et restent en promotion.

Compétitions féminines :

Le Comité salue la performance de Raïssa Lanéelle, 5^{ème} au championnat de France à la Tuéda, ce qui lui a permis de participer au stage « Féminines » à la Moselotte.

Compétitions Jeunes :

Pour la première fois, deux jeunes issus des clubs auvergnats ont disputé les championnats nationaux dans la catégorie « minimes ». Yann Leray et Florent Paulet se sont déplacés à Albi et à Mende, où Yann a décroché une place de 3^{ème} à l'épreuve de casting.

Le Comité félicite l'ensemble des compétiteurs pour leurs performances et leur motivation exemplaires.

Stage réservoir avec le Club France à Gouzon :

Très belle organisation lancée par J.M. Gueugnot sur le plan d'eau de Grands Champs, en novembre, grâce à la subvention accordée au Comité Auvergne par Jeunesse et Sport, 21 stagiaires motivés ont pu bénéficier des savoir-faire de quatre membres des équipes de France de pêche à la mouche, reconnus pour leur disponibilité : Grégoire Juglaret, Damien Firoud, Laurent Gagneux et Flavien GRANIER.

Nouveau club : GPS Pays du Velay

Le Comité Auvergne est heureux d'accueillir un nouveau club affilié à la Fédération. A l'initiative de Jean-Gilles Rix et de Christophe Leray, le GPS Pays du Velay se donne pour mission d'installer une antenne FFPML au centre du Département de la Haute-Loire, grâce à son école de pêche à la mouche. Les fondateurs proposent ainsi d'amener les jeunes pêcheurs à la mouche à la compétition, en plus des permanences au local du Puy-en-Velay et des sorties sur le plan d'eau d'Allègre.

Un coup de pouce financier de 100 € est adopté par le Comité.

Une réflexion est engagée sur l'élargissement du Comité Auvergne, qui compte désormais 5 clubs.

Renouvellement du Bureau

Charles De Paula abandonne le poste de Vice-Président Sports. Il est remplacé par Jean-Gilles Rix.

Carmelo Mortellaro laisse le poste Responsable Formation qui est repris par Christophe Leray. Le poste Environnement est laissé vacant par Stéphane Corre. Les autres membres du bureau renouvellent leur engagement.

Après vote, le nouveau bureau est validé.

Président : Jean-Michel Gueugnot

Secrétaire : Marc Desage

Trésorier : René Masse

Vice-Président Sports : Jean-Gilles Rix

Vice-Président Loisirs : Médéric Gibert

Vice-Président Environnement : vacant

Responsable Formation : Christophe Leray

Responsable Communication : Raïssa Lanéelle

Commissaire au compte : Jacques Guilhot

Activités pour 2011

- Coupe d'Auvergne des Clubs

Organisée par le Club Mouche Tence Lignon Velay, elle aura lieu le samedi 21 mai 2011 au Moulin du Bouchat, 43 Le Mazet-St-Voy. Le Comité espère rassembler au moins 12 équipes pour cette sélection de la Coupe de France des clubs (épreuve par équipes de trois).

- Animation Club France

- Compétitions organisés par les clubs

Le GPS Pays du Velay, avec l'appui des membres du CM Tence Lignon Velay, propose l'organisation d'un critérium de promotion nationale au Moulin du Bouchat (43) le samedi 14 mai 2011. Le Club Mouche Tence Lignon Velay prévoit le maintien du critérium de Bathelane (43 – Tence) le samedi 1^{er} octobre 2011.

Le Clermont Mouche organisera pour sa part une manche de D2 réservoir « Nord » ainsi qu'une manche de promotion national sur le réservoir des grands champs à Gouzon (23)

Clôture de l'AG

En guise de conclusion, le Président invite le Comité à une réflexion sur la recherche de nouveaux adhérents à la FFPML. Une présence médiatique aux deux salons du début d'année 2011 (Cournon et St-Etienne) serait un bon moyen d'amener les pêcheurs à la mouche à s'affilier en développant des arguments autour de la défense des rivières, de l'éthique (rapport au poisson et à la capture) et du perfectionnement des modes de pêche et des leurres fouettés.

M Jean-Michel GILLION Président du Comité Régional PACA.

Absent excusé, Assemblée générale non réunie à ce jour.

M. Alexis MERCIER, Président du CR Sud/Ouest.

D1 rivière : les deux compétitions organisées dans le sud Adour et Ariège ont été classées comme moyennes. Non pas sur le plan organisation mais surtout sur la qualité des eaux parfois trop fortes.

Pour les prochaines compétitions revoir les dates les plus favorables.

D2 Campcaïrolles. TB

PN réservoir. Se sont très bien déroulées. Par contre revoir avec la FFPML le système d'inscription qui n'est plus favorable au point de vue financier pour les Clubs organisateurs.

Le Président abordera cette situation lors de la réunion du Comité Directeur FFPML au mois de janvier.

A noter que la saison 2009 2010 a été marquée par une absence d'arbitres. Les clubs organisateurs ne peuvent fournir à outrance des

arbitres qui viennent de loin. Ils se retrouvent parfois dans des situations ingérables. Attention pour 2011.

I Organisation des divers stages.

De Christophe SERAIN : Commission Loisirs

Les stages initiation découverte sont à améliorer pour déterminer les objectifs à atteindre

Il est impératif de garder le système lac + rivière qui convient très bien.

Pour 2011 trouver un site lac + rivière pour accueillir les stagiaires.

Vos idées sont à faire remonter au Président ou au responsable commission loisirs.

Stages vigie rivière : suite aux différents stages il est à noter le manque de diversité d'espèces de macro-invertébrés dans les cours d'eau.

Il faut surtout améliorer la communication de ces stages.

Stages initiateurs : la ligue du GSO doit impérativement se positionner au niveau de la FFPML et voir le mode de financement des formateurs. Le Président abordera ce problème lors de la réunion du Comité Directeur FFPML en janvier.

II Propositions compétitions nationales dans le CR GSO FFPML 2011.

Réservoir

D1 ALBI	Tarn	Mars 2011
PN CAMPCAIROLLES	Ariège	10 avril 2011

Rivière

D2 SUD Adour	Haute Pyrénées	Date à définir
--------------	----------------	----------------

D2 SUD Ariège	Ariège	11-12 juillet 2011
---------------	--------	--------------------

Organisé par le CM Lauragais sur un week-end complet fin juin 2011 : sur l'ARAC GARBET SALAT

1 PN le samedi 1 PN le dimanche

III Organisation coupe de la ligue et divers.

Coupe de la ligue le droit d'inscription est fixé à **80 €** pour quatre compétitions

14 novembre 2010 BORIE BLANCHE ALBI

21 novembre 2010 CAMPCAIROLLES et MERVILLE

12 décembre 2010 CAMPCAIROLLES et MERVILLE

16 janvier 2011 Finale BORIE BLANCHE ALBI

Divers

18 et 19 décembre 2010 Coupe de Noël ALBI

17 avril 2011 : sélectif coupe de France des clubs à CAMPCAIROLLES

28 novembre 2010 : rencontre inter clubs à CESTAS

Mi janvier : challenge ville de CESTAS

M. Dominique BARBONI, Président du CR Alsace/Lorraine.

Les membres du bureau ainsi que moi-même, en profitons comme chaque année pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches et à tous les membres de vos clubs une excellente année 2011.

Je tiens également à remercier tous les membres du bureau pour leur dévouement au sein du Comité Régional, sans oublier la base de loisirs de la Moselotte et bien sûr Philippe Jeangeorges.

2010 a été pour le Comité Régional l'occasion de mettre en place différentes actions :

- un stage pêche en réservoir et rivière ainsi qu'un examen d'arbitre se sont déroulés au lac de la Moselotte les 27 et 28 novembre derniers. Pour la partie pratique, le stage rivière a eu lieu sur la Moselle, en aval d'Epinal.

37 participants pour les stages et 6 pour l'examen d'arbitre.

- une journée de rencontre des écoles de pêche le 13 /11 au lac de la Moselotte, animée par Eric Vincent. (20 partants) la matinée s'est orientée sur une présentation des différentes techniques de pêche en réservoir, suivi d'une mise en pratique. A l'issue du repas, pêche libre. Les initiateurs et accompagnateurs présents (merci à eux) ont assuré les démonstrations du matin et l'encadrement l'après-midi. Les jeunes ont tous été ravis de cette journée et souhaitent vivement renouveler l'expérience.

Au sein du comité régional, nous avons eu également l'organisation de 2 sélectifs de montage de mouches, l'un par le club mouche la madone et l'autre par le comité départemental.

II. Effectifs

2010 : 322 licenciés soit + 8 % pour 13 clubs

- 195 hommes - 20 femmes - 107 jeunes dont 103 répartis dans 5 écoles de pêche, la relève se prépare !!!

III. Pour 2011, voici les actions prioritaires du Comité Régional :

- sélectif coupe de France des clubs (8mai)
- stage de perfectionnement rivière sur la Moyenne Moselle
- stage de perfectionnement réservoir au lac de la masselotte
- formation arbitre
- formation juge arbitre
- formation dirigeant (subventions)
- formation initiateur (date à confirmer)
- une rencontre amicale avec le comité régional île de France (les modalités restent à définir. (5/6 nov. ou 2/3 déc.)
- Un sélectif de montage mouches (19 nov.)
- Une journée de rencontre écoles de pêche, certainement le samedi 12 novembre

Pour le stage des 26 et 27 /11, il sera demandé une participation de 55€ pour les licenciés et de 80€ pour les autres.
Pour la rencontre des jeunes, il sera demandé 10€ par participant.

IV. AIDES

La répartition des aides a été arrêtée de la façon suivante :

- Ecoles de pêche, 50€ + 5€ par jeune licencié.
- Pour les compétitions officielles inscrites au calendrier de la FFPML et qui se dérouleront en Alsace et en Lorraine, le Comité Régional Alsace Lorraine participera financièrement aux dépenses des clubs organisateurs à hauteur de : 250€ pour les compétitions nationales rivières, 200€ pour les championnats de montage de mouche et 150€ pour les compétitions nationales réservoir, sur production d'une facture d'un montant au moins égal à la somme proposée.

Dans tous les cas et au vu de notre bilan financier 2010 comme vous pourrez le constater, et notre avance de trésorerie étant extrêmement limitée, le versement des différentes aides ne pourra se faire que au cours du second semestre 2011.

Avant de passer la parole à Jean-François pour le rapport financier, je voudrais vous faire part de mon sentiment sur les derniers événements, concernant les motifs de règlement, qui ont agités le forum ces dernières semaines.

La commission sport est une entité de la fédé. Qui a toute légitimité quant à la prise de décisions.

Il n'y a donc aucune raison de remettre en question ses choix.

On peut ne pas être d'accord avec tel ou tel choix, mais cela ne nous permet pas pour autant de discuter l'objectivité de l'un ou l'autre des membres de cette commission.

Ces membres sont tous des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, qui s'investissent sans compter et je crains qu'à force de leur taper sur la tête, il n'en reste plus beaucoup.

A méditer !!!

RAPPORT SPORTIF

CHAMPIONNAT DE FRANCE RIVIERE D2 NORD

Champion de France : GRANIER Flavien (cmvt)

CHAMPIONNAT DE FRANCE RESERVOIR D1

Champion de France : FIMBEL Eric (cmST LOUIS)

Vice-Champion de France : GRANIER Flavien (cmvt)

CHAMPIONNAT DE FRANCE RESERVOIR D2 NORD

Champion de France : POHL Christian (GPS Thur au Rhin)

3^{ème} place : ALGEYER Maxime (cmvt)

CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTION NATIONALE

Champion de France : FINET Didier (GPS Moselle)

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Médaille de bronze : Nicolas Siry et Jean-Guillaume Mathieu (CVM et THYMALLUS CLUB 88)

4 titres de champion de France et 1 de vice-champion de France et une médaille de bronze par équipe aux championnats d'Europe pour le Comité Régional Alsace /Lorraine : BRAVO et au nom de Comité Régional, nous félicitons nos compétiteurs.

M. Patrick GANDREY, Président du CR Bourgogne.

Chers amis, cette année 2010 nous avons eu une bonne participation aux activités du comité bourgogne tant sur le plan sportif que sur le plan loisirs, un petit bémol quand même reste la participation à la coupe de bourgogne sélection pour la coupe de France, il est quand même dommage que certains clubs ne mobilisent pas suffisamment ses adhérents pour représenter leur club.

L'investissement de plusieurs clubs dans la formation des jeunes avec deux clubs qui n'ont présentés pas moins de 10 jeunes, au championnat de France jeunes.

Catégorie Minime		Victor LEPY Simon PAGNON	5 class général Nevers 6 class général Nevers
Catégorie Cadet		Quentin FRIGERIO Lenny LAUVERJON Baptiste CARRAT Etienne THIERRY	4 class rivière Dijon 4 class général Nevers 7 class général Nevers 10 class général Nevers
Catégorie Junior		Sacha BENSADOUN Lucas POINTEAU	4 class rivière Dijon 8 class général Nevers

Certains clubs ne participent pas, plus ou peu aux activités sportives du comité bourgogne et je le déplore car ce sont toujours des moments sympas et plein de convivialité.

En 2010 j'ai donc développé la partie loisirs avec l'organisation de plusieurs stages de pêche, trois en Croatie et un Pologne (24 stagiaires), et la participation de (10 stagiaires) membres des clubs de Bourgogne aux deux stages en Norvège organisés par le GPS Dijon qui ont comptabilisé au total (23 stagiaires) , en plus des quantités et de qualité des poissons pris sur des rivières magnifiques ceci nous a permis d'honorer les bons cadeaux gagnés lors du trophée de bourgogne de montage mouches, donc nous poursuivrons sur cette voie en 2011.

Notre mission est de transmettre le savoir et l'expérience aux plus jeunes qui, ne l'oublions pas, doivent perpétuer notre engagement et défendre nos valeurs en matière de protection de l'environnement par une pratique sportive de la pêche en général.

Les résultats des jeunes bourguignons aux compétitions nationales restent bons, par contre ce qui l'est moins c'est que aucun résultat du championnat de France des jeunes n'a été communiqué à personne et ce depuis 2 ans et que sur le site internet de la FFPML il n'y a

rien des résultats nationaux et internationaux des jeunes (bonjour la communication)

Comme d'habitude je me répète, le comité est toujours prêt à vous apporter l'aide nécessaire au recrutement et à la formation des jeunes et des moins jeunes, à l'organisation des différentes manifestations sportives ou loisirs.

Je vous demande donc comme à l'habitude, de vous investir auprès de vos AAPPMA respectives afin d'apporter votre travail et vos compétences pour la protection et la rénovation de la qualité de nos milieux aquatiques.

Beaucoup de contrats de rivières se sont mis en place, il faut s'imposer comme partenaires incontournables au sein de ces instances, bon courage

M. François POMMIER, Président du CR Lyonnais.

- 1/ Organisation de la Coupe régionale des clubs
- 2/ la formation des cadres dirigeants et des bénévoles du Comité au PSC 1 (ex AFPS), a été reporté à 2011 pour des raisons pratiques.
- 3/ participation du Comité aux manifestations aux manifestations officielles auxquelles il a été convié.
- 4/ Coorganisation d'un week-end de promotion de la pêche à la mouche, avec participation de l'équipe de France pour des démonstrations, formations ...

M. Pascal FORNIER, Président du Comité Régional Dauphiné – Savoie.

BILAN MORAL

Le Président Pascal FORNIER annonce la reprise de l'ensemble des documents officiels du CRDS ; en effet jusqu'au n° INSEE de l'association, tout était erroné. Le Comité va enfin pouvoir lancer des actions concrètes.

Nous avons cumulés 2 années de reliquat de cotisation auprès du CDOS ; afin de se donner la possibilité d'établir un dossier de subvention en 2011 le Comité sur la demande du Président décide à l'unanimité d'honorer ces factures ; soit 270€.

Les dossiers de subvention CDOS seront établis pour la fin janvier 2011.

Actions 2010

1. Vigie rivière

Le CM Cran Gevrier a organisé en collaboration avec la division environnement fédérale, un Vigie Rivière de niveau 1 (sensibilisation) sur la rivière filière le 09/10/2010. Rapport en annexe.

2. Formation Arbitre

Le Club Action Pêche Mouche Nature a organisé sous la houlette de JL Pralong, Formateur Arbitre, une session de formation arbitre.

3. Formation Initiateur

Une formation d'initiateur de club niveau 1, sous la sollicitation du Club Initiation Pêche et Découverte à eue lieu à Châtel la semaine du 25 au 30/10/10.

Rapport en annexe.

4. Compétition

Sélectif Coupe de France des clubs à Barrouchat :

4 équipes qualifiées – Méribel 1 - Méribel 2 - Cran Jeunes – Chambéry.

Cran Jeune ne pouvant participer à la finale, c'est la 2ème équipe de Cran 5ème au classement qui participera à la finale de la Salamandre.

Lors de la finale de la Salamandre la 1ère équipe du CRDS se classera 15ème.

Championnat de France des Jeunes

o Réservoir Minime : Tanguy Léger 1er , Jay Raphael 3ème , Réservoir Cadet : Prudhomme Dimitri 2ème

o Rivière Minime : Fornier Raphael 1er

Le Cavil Aymeric 2ème, Rivière Cadet : Gachet Pierre 1er, Prudhomme Dimitri 2ème

D1 championnat de France Réservoir, Messonnier H. 1er, Mussy G 5ème

Championnat Régional Jeune

1ère épreuve Trept, organisateur Chambéry : 9 compétiteurs

2ème épreuve Bozel, organisateur Méribel : 12 compétiteurs

3ème épreuve et finale Marlens, organisateur CM Cran 15 compétiteurs

Cette manifestation a une bonne influence auprès du public jeune et il serait intéressant de la remettre en oeuvre en 2011.

Résultat en annexe

PLAN D'ACTION 2011

COMPETITIONS

1. Sélectif de la Coupe de France 2011

Lac de Vonne à Châtel le 11/09/2011

2. Compétition 2011

Méribel a demandé une Promotion Nationale Réservoir sur Tuéda

CM Cran une Promotion Nationale Rivière sur Fier/Filière

CFPM Aix les bains une Promo Réservoir sur le lac de l'Ouillette

3. Championnat Régional Jeune 2011

Chambéry se propose, la date sera définie ultérieurement

Méribel se propose d'organiser au Plan d'eau de Bozel au printemps 2011

CM Cran se propose d'organiser une manche mais pas la finale
L'AAPPMA d'Ugine serait intéressée pour organiser une manche.

ENVIRONNEMENT

1. CFPM d'Aix les Bains avec le concours d'Hervé Genet se propose de postuler pour un Vigie Rivière lac de montagne. Les dates seront à préciser aux clubs courant 1er semestre 2011
 2. GPS de Chambéry souhaiterait en parallèle à ce Vigie rivière Lac, organiser le même jour une opération nettoyage des différentes souillures laissées par les pêcheurs et qui pourraient paraître anodines : fils de pêche, plombs, etc.
 3. Le Club de Méribel souhaiterait organiser un Vigie Rivière de Niveau 1
 4. Le Club de Poisy Action Pêche Nature, soutenu par le CM Cran 74 souhaiteraient organiser un Vigie Rivière de niveau 2.
- Tous ces projets pour être finalisés, devront être soumis au CA du CRDS pour validation et montage des dossiers ; liens avec la FFPML et demande de subvention.

Le Président remercie tous les participants pour l'ensemble du travail constructif mené

La séance est close à 21h00.

Le Secrétaire général
Jean-Luc GAULON

Le Président
Philippe CAILLET